

Conseil du 21 septembre 2017

Etaient présents : Michel RAFFRAY, Loïc REVEL, Catherine HEREL, Roland ARNOLD, Claudine MICLO, Maxime LEBORGNE, Jean-Claude HESRY, Danièle LAMPRIERE, Nicole VILLER, Isabelle JOUFFE, Sylvie ROBIN, Stéphanie CAUDRON, Vincent CHESNAIS, Magalie TEILLET, Emmanuel CADE, Isabelle GUILBAUD et Vincent PERROQUIN, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient excusés : Pierrick LORY (ayant donné pouvoir à Vincent CHESNAIS) et David GUILLEMER (ayant donné pouvoir à Emmanuel CADE).

Secrétaire de séance : Sylvie ROBIN

Travaux :

•**Construction d'un local de rangement du mobilier (tables et chaises) des salles polyvalentes :** le Conseil Municipal valide les plans réalisés par le Cabinet M2C pour la construction de ce local et décide de lancer la consultation des entreprises pour ces travaux.

•**Réhabilitation du presbytère en maire & médiathèque:** le Conseil Municipal valide l'estimation des travaux réalisé par le cabinet Bucaille-Wiener et décide de lancer la consultation pour ces travaux.

Les appareils de chauffage pour la salle 100 ont besoin d'être remplacés. Maxime LEBORGNE, Adjoint, présente des devis reçus pour leur remplacement. L'assemblée estime que les modèles proposés sont « inesthétiques » et souhaite que d'autres fournisseurs soient consultés. Afin de pouvoir les installer rapidement, le Conseil Municipal décide de donner pouvoir à la commission bâtiments pour faire le choix du fournisseur et du modèle.

Acquisition de nouveaux paniers de basket pour la salle omnisports : le Conseil Municipal accepte l'offre faite par la société SPARFEL de Ploudaniel (29) pour un montant de 2 177,15 € H.T. (2 612,58 € TTC)

Pose et fourniture d'un nouveau poteau incendie dans la rue Saint Roch par CISE TP de Ploërmel (56) pour un montant de 1 550,00 € H.T. (1 860,00 € TTC).

Versement de subvention suite à l'ouragan Irma : le Conseil Municipal décide de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 euros à la Fondation de France pour venir en aide aux victimes de l'ouragan Irma.

Demande d'ouverture dominicale des commerces de détail- année 2018 : Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de la SNC LIDL demandant l'autorisation d'ouverture de son magasin les dimanches :

- 8, 15, 22 et 29 juillet 2018
- 5, 12, 19 et 26 août 2018
- 23 et 30 décembre 2018

Il rappelle que la loi du 6 août 2015 a étendu la possibilité d'ouverture dominicale des commerces à l'initiative des maires en portant le nombre de dimanches d'ouverture possible de 5 à 12.

La liste des dimanches d'ouverture doit être arrêtée par le Maire, après avis du Conseil Municipal, avant le 31 décembre de l'année précédente.

Il propose d'accepter pour les deux dimanches les plus proches des fêtes de fin d'année et de procéder à la même autorisation pour le magasin de l'enseigne LECLERC si celui-ci en fait la demande avant la fin de cette année.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis FAVORABLE à l'ouverture du magasin de l'enseigne LIDL situé sur la commune, les dimanches 23 et 30 décembre 2018. Il donne le même avis pour l'ouverture du magasin de l'enseigne LECLERC situé sur la commune si une demande est faite dans ce sens avant la fin de cette année.

Installation Classée du Gaec de TREMAUDAN, exploitée à PLESTAN, au lieu-dit « Trémaudan », en vue d'effectuer l'extension d'un élevage bovin qui comprendra après projet un nouvel effectif de 235

vaches laitières et la mise à jour du plan d'épandage. Le Conseil Municipal décide de suivre l'avis du commissaire-enquêteur chargé de ce dossier.

Questions diverses

- Point sur les travaux en cours : rue Julien Coupé & rue Guébriant.
Vitreaux de l'Eglise terminés.

- Futur bâtiment pour le service technique : accord reçu de l'aide financière, au titre du Fonds de Concours 2017, par Dinan Agglomération pour un montant maximum de 20 000 €.

- Accord de programmation de l'Agence de l'Eau : actions restant à faire : travaux de mise en conformité des 30 branchements en partie privative et réalisation de 150 contrôles de branchement par test au colorant.

- Suspension temporaire des aides de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne en faveur de l'assainissement non collectif.